

Monsieur le Ministre de la  
Coopération Internationale  
KIGALI

Objet: Mémoire  
Réunion mixte  
belgo-rwandaïse

Monsieur le Ministre,

Me référant à votre lettre n° 2500/C 315.1/01/  
A.P. du 7 juillet 1972 relative à l'objet repris en marge, j'ai l'honneur  
de porter à votre connaissance ce qui suit :

Etant donné la nouvelle formule de Coopération  
adaptée en mars 1971, à savoir, programmation pour 5 ans, le document à  
préparer s'éloignera un peu de l'orthodoxie habituelle. En conséquence, il  
comprendra les éléments que voici :

Une analyse succincte de l'exécution des projets  
sera faite pour les programmes des années 1970, 1971 et 1972.

Le mémorandum dégage également les causes  
de la non exécution des deux programmes en cours et nouveau.

Il comprendra ensuite des propositions de  
réaménagement du programme quinquennal compte tenu des enveloppes  
financières et des priorités retenues.

Le document comportera enfin un examen détaillé  
projet par projet de l'action en cours.

Copies pour information:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaïse  
KIGALI
- Monsieur le Ministre (Tous)  
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire d'Etat  
à la Fonction Publique  
KIGALI
- Monsieur le Secrétaire d'Etat  
à la Jeunesse et aux Sports  
KIGALI
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda  
à Bruxelles
- Monsieur le Directeur Général des Affaires  
Economiques au Ministère de la Coopération  
Internationale  
KIGALI
- Monsieur le Directeur Général de l'Administration  
Générale au Ministère de la Coopération Internationale  
KIGALI

Le Secrétaire d'Etat au Plan  
National de Développement  
s/s/ E. HITAYEZU.